



Droit a la nationalite francaise pour mon grand pere maternet

Par **lili151**, le **13/12/2012** à **15:42**

Bonjour,
Mon grand pere maternel etait caid des douar a l'epoque de la colonie francaise en Algerie il est mort en 1957 en permission, d'apres des sources ou des textes francais il a la nationalite francaise, ou je peux demander pour avoir des renseignements ou a qui s'adresser. J'ai sauf un extre de naissances de lui avec moi.
Voila les coordonnees de mon grand pere : MEDDOUR Ameer , ne le 19 - Janvier 1906 a Tigzirt (Tizi-ouzou) Fonction Caid des douar El kelaa. il est mort le 18 Julier 1957
Je vous remercie a l'avance pour ton aide.
Merci de me rendre une réponse et de m'informer sur les démarches a faire si cela est possible Merci d'avance
ncordialement
lili151

Par **amajuris**, le **13/12/2012** à **17:49**

bjr,
navant 1962 tous les algériens étaient français et ils sont devenus algériens à cette date.
vous pouvez consulter les réponse aux nombreuses questions sur ce sujet.
ncdt

Par **lili151**, le **14/12/2012** à **13:14**

bonjour
merci de votre reponse
ou je peux trouver ces reponses
Apropos de l'Ordonnance du 7 mars 1944 relative au statut civil des Français musulmans d'Algérie
<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/2012259QPCdoc.pdf>
Merci

d'avancerncordialementrnlili151

Par **amajuris**, le **14/12/2012** à **13:19**

sur ce site (et d'autres) dans la rubrique droits des étrangers.